

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 16 septembre deux mille vingt-quatre (2024) à compter de 20 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes*, monsieur le maire vous convoque à une séance ordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 16 septembre 2024
HEURE : à compter de **20 h**
LIEU : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024.

ADMINISTRATION

4. Proclamation – Semaine de la sécurité ferroviaire.
5. Comité de démolition : nominations.

FINANCES

6. Versement de dons : autorisation.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

7. Journalier – Service des travaux publics : employé permanent.
8. Formation – Particularités du domaine municipal pour les nouveaux cadres : autorisation.
9. Formation – Désincarcération : autorisation.
10. Formation – Pompier 1 : autorisation.

LOISIRS

11. Hockey mineur – Pont payant : autorisation.
12. Club de natation Les Espadons de Mont-Joli – Pont payant : autorisation.

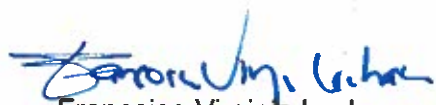
TRAVAUX PUBLICS

13. Terrains du Parc industriel aéroportuaire Pierre-De Bané – Étude écologique pour l'obtention de la certification BNQ : mandat.
14. Plan de gestion des actifs municipaux-eau : engagement des élus municipaux.
15. Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage - Protocole d'entente pour la fourniture de services d'entretien occasionnels : autorisation de signature.

URBANISME

16. Règlement n° 2024-1517 : Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2009-1210 – Ajout des classes : 5834 – résidence de tourisme »; « 5836 – immeuble à partager »; « 5839 – autres activités d’hébergement » et « 5899 – autres activités dans le domaine de l’hébergement et la restauration » à la classe d’usage spécifiquement exclus à la grille des zones 349 MTF, 350 MTF, 352 MTF et 410 MTF : assemblée publique de consultation.
17. Règlement n° 2024-1517 : Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2009-1210 – Ajout des classes : 5834 – résidence de tourisme »; « 5836 – immeuble à partager »; « 5839 – autres activités d’hébergement » et « 5899 – autres activités dans le domaine de l’hébergement et la restauration » à la classe d’usage spécifiquement exclus à la grille des zones 349 MTF, 350 MTF, 352 MTF et 410 MTF : adoption du second projet de règlement.
18. Règlement n° 2024-1519 : Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) – avis de motion et adoption du projet de règlement.
19. Autorisation de la liste des travaux selon le Règlement n° 2009-1216 sur les PIIA – 1017, boul. Jacques-Cartier.
20. Autorisation de la liste des travaux selon le Règlement n° 2009-1216 sur les PIIA – 1588, rue J. Adalbert-Landry.
21. Affaires nouvelles.
 - 21.1 Camps de jour spécialisé - Acquisition de matériels : autorisation.
22. Période de questions.
23. Clôture et levée de l’assemblée.

Mont-Joli, ce 13^e jour de septembre 2024.



Françoise Virginie Lechasseur, greffière